

*Documents
d'Archéologie
en Rhône-Alpes
et en Auvergne*

DARA



ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ
À LA FIN DE LA PRÉHISTOIRE
ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

Ouvrage collectif sous la direction d'Alain Beeching,
Éric Thirault et Joël Vital

ALPARA – Maison de l'Orient et de la Méditerranée

LA CAVITÉ SÉPULCRALE DE L'HOMME DE POUHEY À LARUNS (64) : LES AMÉNAGEMENTS FUNÉRAIRES DANS UNE GROTTÉ DE L'ÂGE DU BRONZE

Patrice COURTAUD et Patrice DUMONTIER

Résumé

La petite cavité sépulcrale de l'Homme de Pouey est située dans le massif de Ger (Laruns, Pyrénées-Atlantiques, 1830 m), au-dessus de la vallée d'Ossau. Elle a fait l'objet de deux campagnes de fouilles en 2004 et 2005. Un ensemble funéraire a été installé dans un étroit conduit, très pentu, qui se termine par une petite salle. Il a été recouvert par un éboulis essentiellement composé d'éléments calcaires. Son exploration a mis en évidence plusieurs aménagements associant, selon le cas, des restes humains, de la faune, de la céramique et des éléments calcaires. Pour certains, des cérémonies secondaires peuvent être évoquées. Deux anneaux intacts en bronze, ainsi que sept céramiques, représentent la culture matérielle appartenant à la fin du Bronze ancien et au Bronze moyen. Cette attribution est, en outre, confirmée par une série de sept datations absolues. Cette cavité a, semble-t-il, fonctionné comme une sépulture collective avec les vestiges de cinq individus (NMI) appartenant à des stades de maturation différents, ce qui fournit de précieuses informations sur la composition du noyau humain, que nous présumons, à cette altitude, en déplacement saisonnier. Ces résultats viennent compléter ceux obtenus sur la grotte de Droundak et contribuent ainsi à une meilleure connaissance de l'agro-pastoralisme de la moyenne montagne au début de la Protohistoire.

Abstract

This small funeral cave of Pyrénées-Atlantiques, located in the Ger massif (Laruns – 1830 m) at the top of Ossau valley, was excavated during two expeditions in 2004 and 2005. This funeral site was installed inside a narrow inclined shaft, ended by a small room. It was covered by a mass of fallen limestone rocks. The excavations discovered some structures with different associations of limestones, human remains, faunal bones and ceramics. We can suggest, for some of them, secondary ceremonies. Two complete bronze rings associated with seven poteries constitute the

material culture of the end of the Early Bronze Age and the Middle Bronze Age. This cultural attribution is confirmed by a set of seven ¹⁴C datations. This cavity was apparently used as a collective burial with five subjects of different maturation stages. We obtained some precise informations concerning the structure of this human group, which used the cave as a seasonary settlement.

These results complete those of Droundak cave and contribute to the researches dealing with the agro-pastoralism of the "middle-mountain" during the Early Protohistory.

1. CADRES GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Situé en vallée d'Ossau, l'une des grandes vallées des Pyrénées Occidentales (*fig. 1*), le lapiaz de Pouey s'étend à l'ouest du massif de Ger, au pied des versants abrupts de Pambassibé et Montcoges. Il se trouve en surplomb, au nord du vaste plateau d'Anouilhas et du Plaa des Cordonas. Son extension à l'ouest se prolonge jusqu'au sud de l'accident du Pambassibé au-dessus du cirque de Balour. À l'extrémité ouest du lapiaz, la roche disparaît sous une couverture végétale basse (rhododendrons, genévriers, canule, etc.) et l'enfouissement des eaux de surface

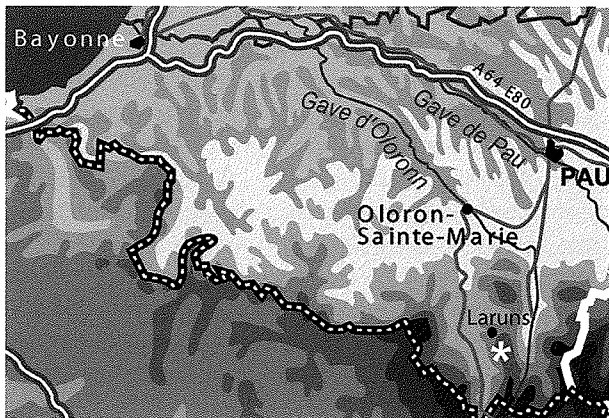


Fig. 1 – Carte de situation de la cavité, localisée par une étoile blanche.

se fait de façon plus diffuse (soutirages, entonnoirs généralement comblés). C'est en contact avec ce dernier secteur que s'ouvre la doline de l'Homme de Pouey (fig. 2).



Fig. 2 – Photo de l'environnement de la cavité (localisée dans l'ovale). Au nord, la vallée d'Ossau.

2. DESCRIPTION DE LA CAVITÉ

La cavité se trouve à quelques dizaines de mètres de la falaise du cirque de Balour. Elle est entièrement fossile (fig. 3). Au moment de la découverte, la zone d'entrée présentait un premier ressaut à l'air libre dont le toit en calcaire lité semble s'être effondré. Un amas de blocs emplissait la quasi totalité de l'espace jusqu'à fermer presque intégralement l'entrée actuelle. La cavité proprement dite est constituée d'une modeste galerie

déclive méandrique, creusée en régime d'écoulement libre, dont les axes sont dirigés conformément aux principaux axes de fissuration du lapiaz, 250° pour la zone d'entrée et 120° pour la galerie principale où ont été découverts les restes humains (fig. 3). La petite salle terminale a la particularité de se trouver au-dessus de ce qui semble être un puits entièrement comblé de blocs. À cet endroit, on constate que les formes d'érosion des parois (larges coups de gouge), dues à l'écoulement originel, ont été conservées sans avoir été affectées par la gélifraction.

3. CADRE ARCHÉOLOGIQUE EN MOYENNE ET HAUTE MONTAGNE DANS LA VALLÉE D'OSSAU

Dans ce cadre géographique, et plus particulièrement pour l'Âge du Bronze, on notera les grottes sépulcrales de la Canolo à Gourette (Ferrier 1942), la Tourmarie à Billhère d'Ossau (Blanc, Valicourt 1987), la Prédigadère à Castet (Barthe *et al.* 1985), Lechocapajo sur le plateau du Cézy à Laruns (Séronie-Vivien 1982), et enfin la fouille du cercle de pierres du lac de Roumassot (Dorot *et al.* 1997). Enfin, l'environnement en haute vallée d'Ossau a fait l'objet d'une première publication à la suite des analyses palynologiques réalisées dans la tourbière du plat de Bioux, à 1540 m d'altitude (Jalut *et al.* 1988), et d'un PCR « Dynamiques sociales, spatiales et environnementales dans les Pyrénées Centrales » (dir. C. Rendu et D. Galop) en cours.

Dans le secteur de l'Homme de Pouey, les axes de circulation conservent les témoins de structures anciennes. En venant de la vallée d'Ossau par le village des Eaux Chaudes, les prospections réalisées ont permis de repérer plusieurs ensembles pastoraux (enclos, couloirs de traite, cabanes). Ces structures se trouvent sous le col de Lurdé, sur le plateau d'Anouilhas et dans la combe de Balour. Toujours sous le col de Lurdé, nous avons relevé deux structures funéraires : un coffre, constitué de dalles calcaires posées de chant, qui émerge de la pelouse, et un tumulus pierreux (ophites), de 8,80 à 9,70 m de diamètre pour une hauteur de 0,55 m, avec au centre un ensemble de dalles de calcaire, posées de chant, qui semblent délimiter un petit coffre. Cette présentation, qui n'est sans doute pas exhaustive, démontre la forte anthropisation de ce secteur, entre 1800 et 1900 m d'altitude. Le coffre et le tumulus / coffre évoquent une période qui recouvre le Châcolithique, l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer. S'il n'est pas possible, pour le moment, de situer dans le temps les ensembles de structures pastorales, les travaux en cours de C. Rendu et C. Calastrenc, en vallée d'Ossau (cirque d'Anéou), permettront d'aborder un cadre chronologique pour notre région.

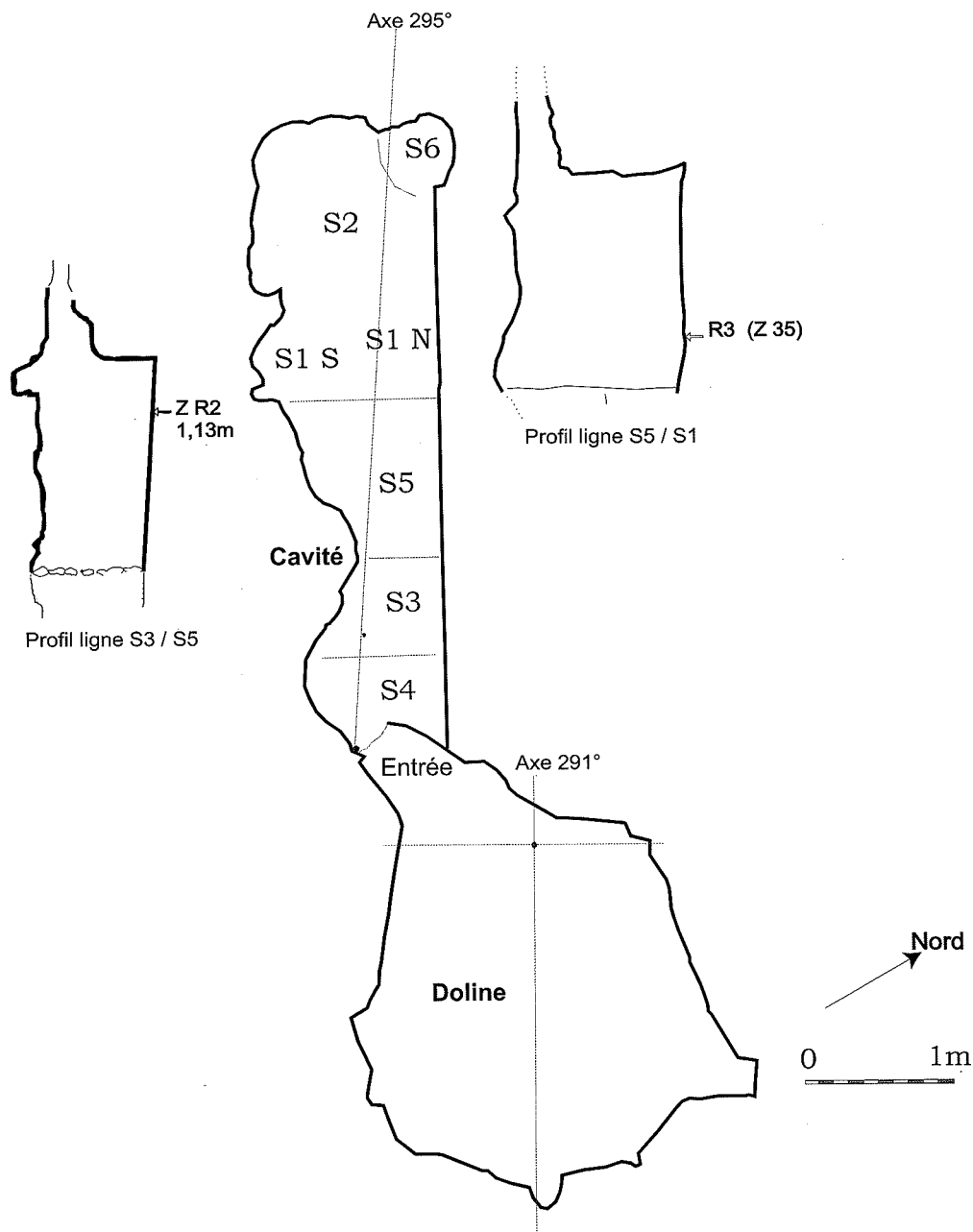


Fig. 3 - Plan et coupes de la cavité et de la doline.

4. CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE ET TRAVAUX RÉALISÉS

Ce sont le groupe spéléologique normand Méandres et l'Association Spéléologique du Périgord qui ont forcé le passage d'entrée de ce petit gouffre. Un éboulis constitué de blocs de calcaire était dégagé. Lors de ce dégagement, des ossements

(jugés d'animaux) étaient prélevés. Après quelques autres enlèvements, de nouveaux ossements (crâne, tibia, fémur) et des tessons de céramique ont conduit les spéléologues à arrêter immédiatement la poursuite de leurs travaux et à déclarer cette découverte auprès du service régional de l'Archéologie en septembre 2002. Une première campagne de fouille programmée a été réalisée du 22 au 31 août 2004. Une seconde s'est déroulée du 19 au 24 juin 2005. Les inventeurs de la cavité, J.-F. Panchout et Th. Baritaud, ont été associés à ce travail.

5. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Cette cavité vient apporter des données supplémentaires à l'étude entreprise à l'occasion de la fouille de la grotte sépulcrale de Droundak, à Sainte-Engrâce (64), qui a notamment fourni des informations sur la structure du noyau humain en déplacement (Dumontier *et al.* 2003; Courtaud *et al.* 2006). La présence de sépultures collectives dans des petites cavités situées en haute altitude, dans des zones inhospitalières pendant les mois d'hiver, est à mettre en relation avec la fréquentation de la montagne pendant des périodes saisonnières. Dans ce sens, la grotte de l'Homme de Pouey sera à analyser au regard des autres cavités sépulcrales d'altitude de la vallée d'Ossau (64) comme celles de la Prédigadère, à Castet (Barthe *et al.* 1985), du Cézy et des hautes vallées environnantes.

6. AMÉNAGEMENTS

Nous avons trois difficultés à résoudre pour procéder à une fouille fine du gouffre : son exigüité, sa pente de 45 % et, en conséquence, l'instabilité de l'éboulis. En effet, le cheminement sur l'éboulis s'accompagnait du déplacement des pierres. Nous avons adopté le système de secteurs car la configuration de la cavité, pente et irrégularité (*fig. 3 à 5*), empêchait l'adoption de tout carroyage classique. Les secteurs, de 1 à 6, ont des développements variables et une numérotation discontinue (*fig. 3*). Nous rappelons que nous sommes dans un éboulis quasiment sec où les aménagements ne sont pas faciles à mettre en évidence en raison de la nature identique des matériaux naturels de l'éboulis et de ceux utilisés pour les structures. Nous avons donc été très attentifs à la taille, à la forme, au pendage et à la position relative des différents éléments.

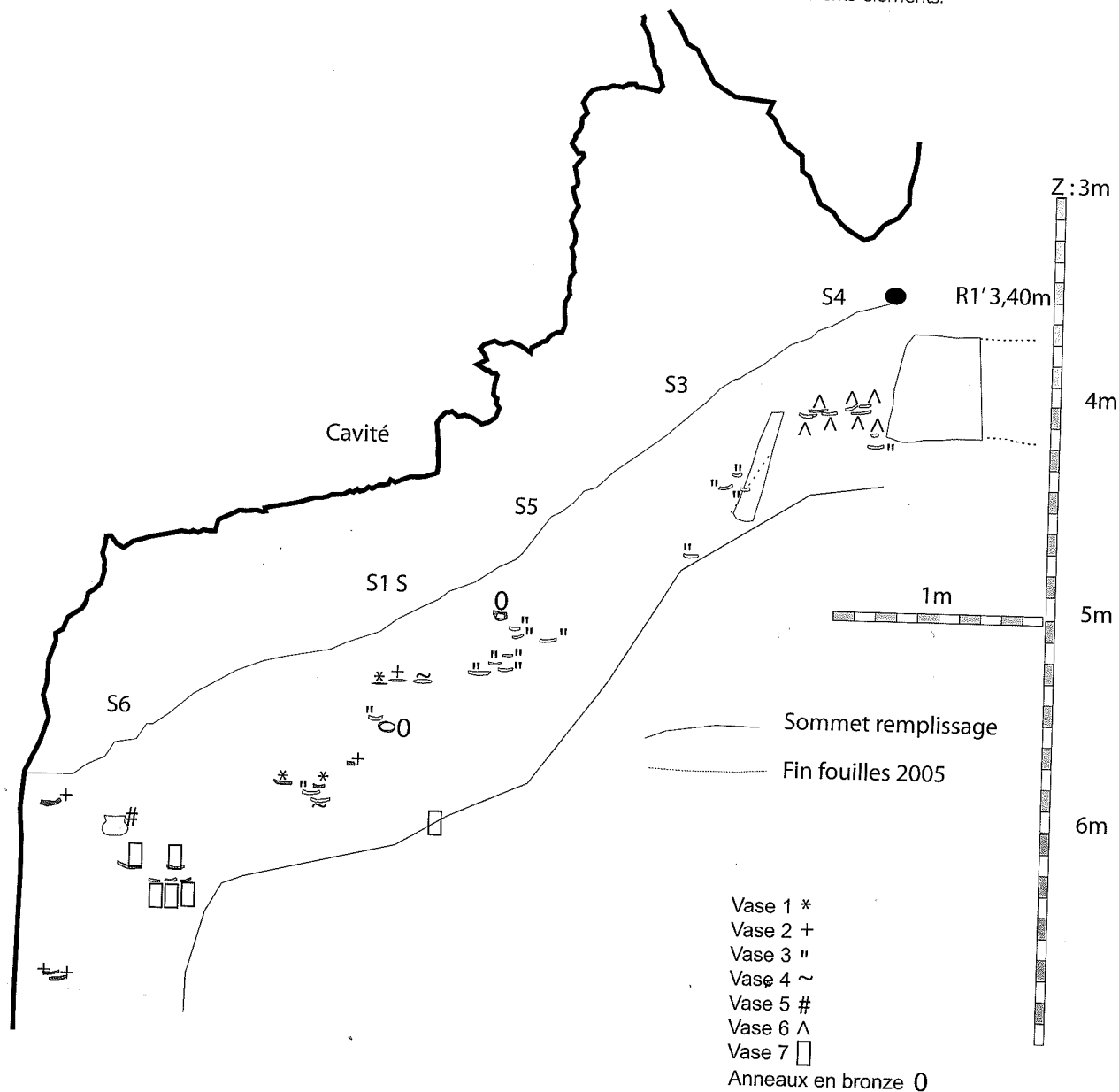
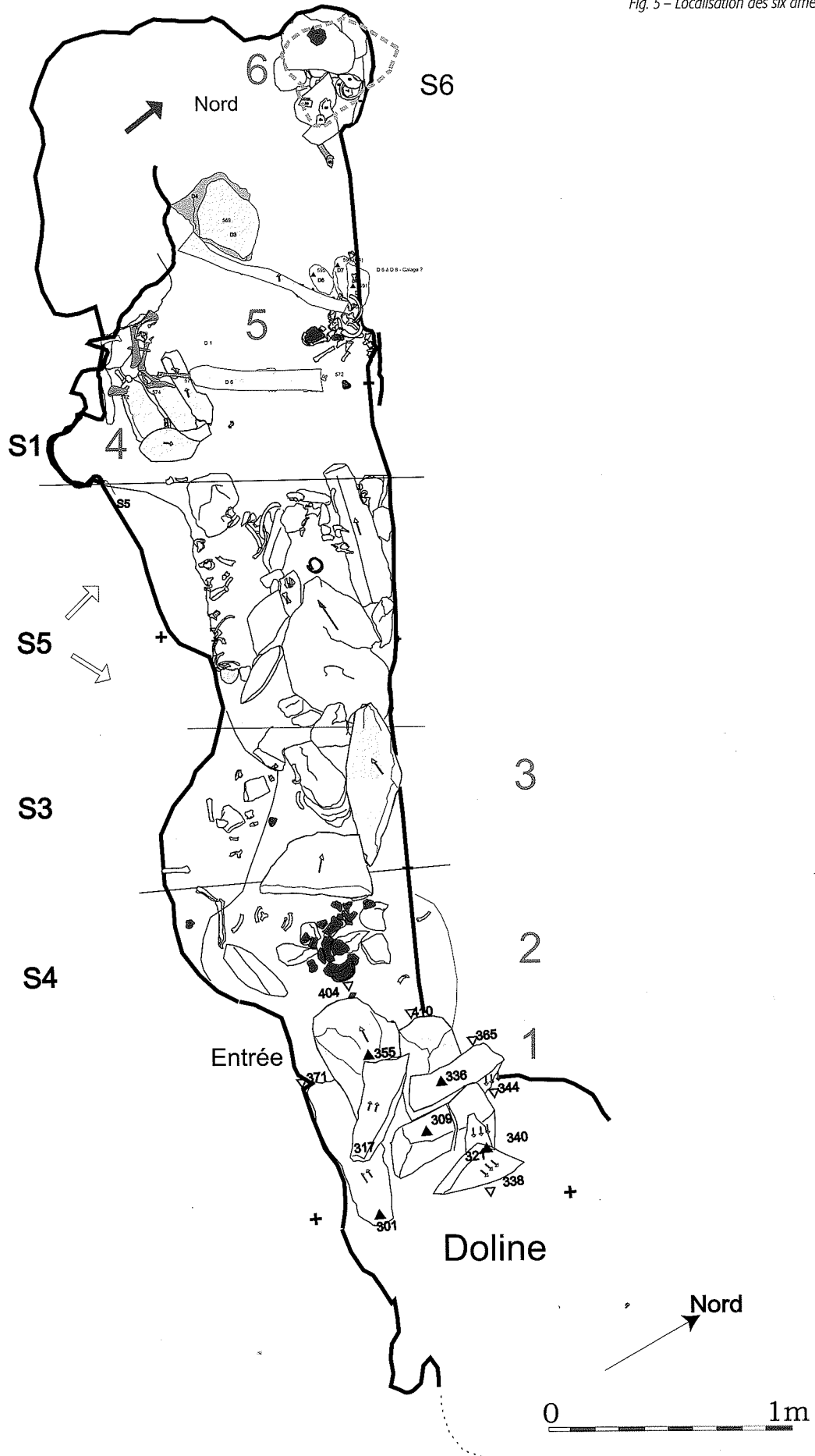


Fig. 4 - Projection en coupe des éléments céramiques. En haut, les deux contremarches des secteurs S3/S4.

Fig. 5 - Localisation des six aménagements.



6.1. L'INTERFACE DOLINE-CAVITÉ

Les six phases de décapage de la doline, représentant 2,90 m de hauteur, ont montré que les éboulis successifs avaient entraîné la chute de blocs de plusieurs dizaines de kilos et de plaquettes qui constituaient ainsi l'essentiel du remplissage. Au fil du temps, les blocs les plus lourds se sont accumulés, les premiers étant bloqués d'abord au niveau de l'étranglement. Par la suite, chaque strate s'est appuyée sur les précédentes, ce qui a eu pour effet de déplacer progressivement les blocs les plus gros vers l'ouest. Cette dynamique de remplissage est illustrée par des blocs présentant un même pendage et une configuration «en entonnoir», le point bas correspondant à l'étranglement du contact doline/méandre.

Un aménagement a été observé à la base de cet éboulis, à l'interface doline/cavité. Deux blocs sont calés dans la partie qui représente l'entrée, au-dessus d'un vide estimé à 0,60 m. Ils constituent une clé de voûte. Orientés dans l'axe du pendage général, ils sont en position horizontale, position peu compatible avec une situation naturelle. Ces blocs ont facilité l'accès à l'intérieur de la cavité en supprimant la partie étroite de la base du méandre. Ils supportent un «muret» constitué de 3 blocs posés horizontalement, perpendiculairement à l'axe du pendage. Cet aménagement est associé à un sol, côté doline, constitué de plaquettes en position horizontale (fig. 6, n° 1). Cette ligne de blocs structure un seuil à l'entrée dans la zone sépulcrale. Nous ne possédons que peu d'éléments pour préciser si cet aménagement est intact et complet, ou bien s'il ne s'agit que de la base d'une structure de fermeture, dont la partie haute aurait été démantelée par la poussée des éboulis postérieurs. Le fait qu'aucun indice archéologique ne se trouve dans la doline, devant la base de ce muret, pourrait ainsi plaider en faveur de l'hypothèse d'une structure de fermeture ou de condamnation.

6.2. STRUCTURE S4

Il s'agit d'une plate-forme, par analogie avec d'autres cavités sépulcrales du Néolithique final/Chalcolithique (Courtaud, Janin 1994; Chambon 2003). Elle est aménagée entre deux contremarches, l'une côté doline, formée par l'un des blocs clef de voûte, l'autre conduisant au secteur S3 (fig. 6, n° 2).

Cette plate-forme horizontale, d'environ 1 m sur 0,40 m, a reçu le dépôt d'un corps d'enfant et d'une cruche monoansée polypode (fig. 9, n° 6), trouvée brisée sur le sol, constitué de plaquettes centimétriques. La majorité des tessons se trouvaient au centre de la plate-forme. Un petit pied (1 cm de côté) s'était infiltré entre les pierres et se trouvait 13 cm en-dessous. Trois petits tessons avaient glissé en contrebas, un en S3 et deux en S5 (fig. 4). La chute de pierres et de blocs en provenance de la doline peut expliquer le bris du vase. Les passages éventuels et/ou l'arrivée de matériaux en provenance de la doline ont peu dispersé les tessons de ce vase. Ce dépôt funéraire pourrait correspondre à l'une des toutes dernières interventions humaines dans la cavité.

Au cours du démontage de cette plate-forme, le remplissage a livré d'autres restes humains adultes et immatures qui peuvent provenir d'une infiltration, mais aussi correspondre à un état antérieur.

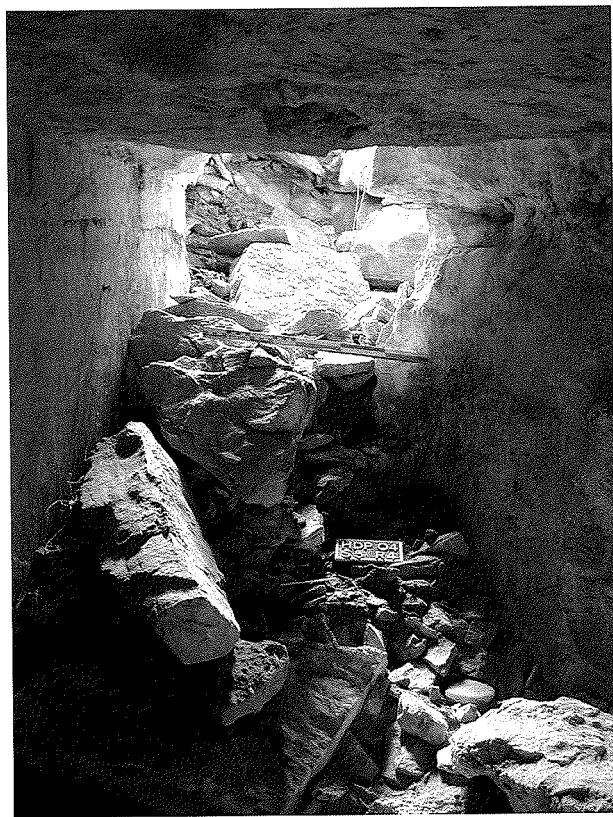


Fig. 6 – Vue de la cavité prise de l'intérieur (secteur S1). On distingue, à gauche, les blocs («rampe») qui ont pu être utilisés pour accéder au fond de la grotte.

6.3. STRUCTURE S3

Le secteur S3 se présente comme une zone de 0,70 m de large, se développant sur 0,60 m dans le sens du conduit. Il s'agit également d'un passage particulièrement étroit.

Une marche est apparue, moins nette et moins bien agencée que la structure du secteur S4. Ses dimensions sont plus petites et elle présente une concavité au milieu. Elle se développe sur la largeur du conduit, ceci sur une longueur de 20 cm. La contremarche la séparant de S4 est une dalle très pentue (fig. 5, n° 3; fig. 6).

Contre la paroi nord, une grande dalle de faible largeur était en place (0,61 m sur 0,22 m). Elle forme une «rampe» qui favorise le passage de la partie étroite, où nous ne pouvons passer qu'en étant allongé. Le passage sur cette dalle permet de ne pas perturber les dépôts de la plate-forme (vestiges d'un sujet nouveau-né et d'un immature), lesquels viennent buter sur cette dalle, confirmant ainsi son antériorité. Si la démonstration d'un aménagement reste difficile, nous sommes convaincus que cette «rampe» a cependant facilité le cheminement.

6.4. SECTEUR S5

Il se situe juste sous l'étroiture et s'étend jusqu'au secteur S1, proche du puits terminal. Comme précédemment, nous avons dégagé minutieusement, pierre à pierre, l'éboulis sec, sur une vingtaine de centimètres.

Le conduit possède une largeur moyenne de 0,65 m et cette zone de décapage, la plus étendue, se développe sur une longueur de près de 0,80 m. La paroi nord est occupée par un grand bloc et un fragment de dalle sur lequel celui-ci repose en partie (*fig. 6*). La morphologie de ce secteur est bien différente de celle des zones S3 et S4, dans la mesure où aucune marche n'a été mise en évidence. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas eu d'aménagement. Si le bloc et la dalle proviennent de la grotte, ils ont été manipulés, car leur emplacement n'est pas naturel. Ils semblent constituer une sorte de « rampe » pour accéder à la base du conduit. Ils ne sont pas postérieurs au niveau archéologique puisque celui-ci vient s'y appuyer. Les vestiges ne sont présents que du côté sud où l'on suppose un dépôt humain primaire initial en raison de la présence de vestiges crâniens et du rachis d'un sujet adulte. À proximité se trouvaient le fond et plusieurs grands fragments de panse d'un vase caréné brisé (*fig. 9*, n° 3). Des tessons de ce récipient ont été découverts dans toute la cavité (*fig. 4*), avec néanmoins une concentration plus importante à proximité de cette éventuelle sépulture.

Au-dessus, dans les éboulis supérieurs, nous avons dégagé les vestiges osseux d'un enfant de 8-10 ans, donc tout à fait compatibles avec ceux des secteurs S3 et S4. Un anneau spiralé intact, en bronze (*fig. 9*, n° 8), en position secondaire, pouvait provenir des secteurs supérieurs. Étant donné que ses extrémités, fragiles, sont intactes, il n'a dû subir qu'un faible déplacement. Il était bien pris dans l'éboulis sans contact direct avec le niveau archéologique sous-jacent.

6.5. SECTEUR 1 - SUD : LA BANQUETTE

Devant une petite niche naturelle de la paroi sud, une banquette de 0,60 m de côté a été aménagée par empilement horizontal de petites dalles (*fig. 5*, n° 4). C'est sur cette banquette que les spéléologues ont retiré des tessons de poterie appartenant à deux vases carénés, brisés sur place. Un sédiment organique brun noir, associé à ces tessons, recouvrait encore cette banquette. Le prélèvement a montré qu'il s'agit d'un dépôt extrêmement semblable à celui contenu dans une coupe intacte du secteur S6 (*cf. infra*). Ces deux vases (*fig. 9*, n° 1 et 2) occupaient probablement leur position initiale. À proximité reposait un fragment de vertèbre cervicale d'adulte sur un sédiment pulvérulent beige, provenant en majorité de la dégradation de la paroi. Ce sédiment est bien différent du niveau archéologique trouvé dans l'axe du conduit. Après décapage, dans le petit renforcement, a été exhumé un petit anneau spiralé en bronze du même type que celui trouvé en S5, ainsi qu'une phalange de la main. Les éléments en bronze sont de petite taille (*fig. 9*, n° 8 et 9). S'il s'agit de bracelets, ils ne peuvent être associés qu'à un ou deux

enfants. Ils auraient pu avoir une fonction autre, comme une agrafe pour un vêtement, un linceul par exemple, ce qui, dans ce cas, n'implique pas systématiquement une relation avec un sujet immature. Si la position du premier bracelet, dans la pente, s'accorde avec l'hypothèse qu'il ait été porté, pour avoir ensuite été mobilisé par la pesanteur et le ruissellement, c'est en revanche très improbable pour le second. En effet, sa situation s'accorde plus avec un dépôt intentionnel qu'avec un déplacement aléatoire. Il suffit de regarder le plan général de la cavité pour s'apercevoir que le seul renforcement de la paroi sud est constitué par cette anfractuosité (*fig. 3*). Cet anneau se situe, rappelons-le, à proximité de deux vases dont la position est visiblement volontaire. Cela signifie que son emplacement n'est pas fortuit, car il n'a pas pu arriver dans cette niche sans y avoir été placé, ce qui exclut également l'éventualité qu'il ait été porté.

6.6. SECTEUR S1 : LE COFFRE

Dans la partie centrale de S1, après enlèvement de l'éboulis constitué d'éléments calcaires et de vestiges osseux fragmentés, nous avons dégagé un niveau de gros blocs. Après démontage et analyse, nous pouvons étayer l'hypothèse de la présence d'un coffre ménageant un espace vide, d'environ 0,30 m d'est en ouest, sur 0,70 m dans la dimension perpendiculaire, puis recouvert d'une grande dalle (*fig. 5* et 7). Les éléments verticaux sont constitués par la dalle est, en place, et la dalle ouest, qui se serait affaissée vers l'est. Les parois du conduit pouvaient constituer les montants nord et sud. La dalle ouest, après redressement, vient s'appuyer contre un calage constitué de trois petites dalles empilées (*fig. 7*). Dans ce coffre, sous la dalle de couverture, apparaissent des os humains et des os de bovidé. Le pendage du tibia humain est inverse de celui du pendage général. L'hypothèse initiale est celle de la mise en place d'une « réduction » mêlant os humains et animaux.

6.7. SECTEUR S6

Il s'agit d'un petit coffre aménagé contre une niche de la paroi nord, à l'aplomb du puits terminal. C'est une structure fermée, constituée de blocs empilés sommairement en arc de cercle, au sud et à l'ouest, et par la paroi nord de la cavité, recouverte par une dalle horizontale (*fig. 8*). Cette structure protégeait un dépôt archéologique tout à fait inhabituel. Il se compose d'une petite céramique en position subhorizontale, avec un remplissage aux deux tiers environ d'un sédiment organique (*fig. 9*, n° 5). Des os humains participent à cet agencement puisque deux fragments d'os pariétal de taille adulte sont mobiles et posés sur le remplissage. Deux fragments, probablement du même crâne, appartenant à l'os occipital, se situent sur une petite pierre à côté d'un fragment de mandibule. La céramique est calée contre la paroi avec un humérus droit positionné de manière

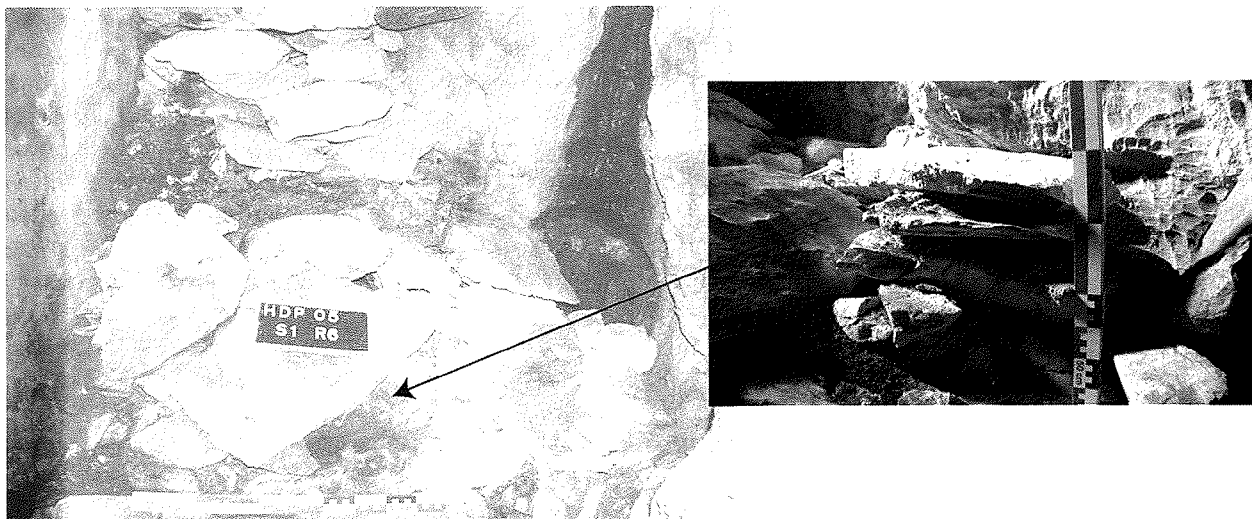


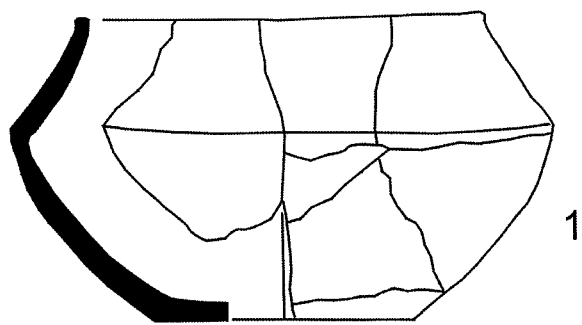
Fig. 7 – Coffre du secteur S1 (aménagement 5 sur la fig. 5) avec, à gauche, un empilement de dalles.



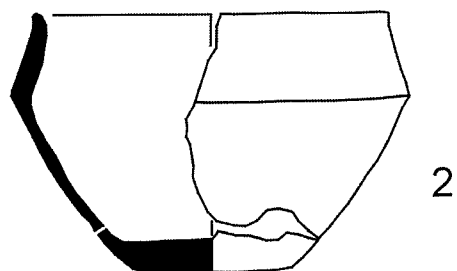
Fig. 8 – Aménagement du secteur S6 (aménagement 6 sur la fig. 5) après enlèvement de la dalle de couverture.

oblique, qui apparaît par sa face postéro-proximale. Ces restes anthropologiques, qui peuvent appartenir à un seul et même adulte, auraient été sélectionnés pour être déplacés et réassociés

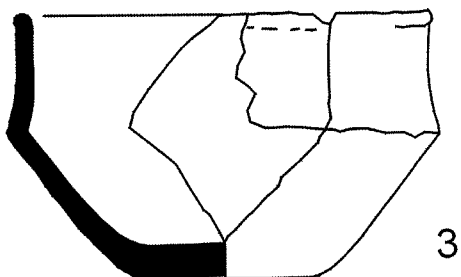
avec une céramique lors d'un rituel, forcément différent de celui du dépôt du défunt. Ceci suppose que la tombe ait été réouverte ou bien que cette cérémonie se soit déroulée à l'occasion du



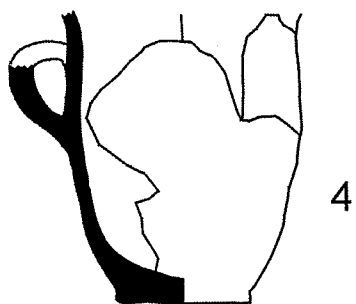
1



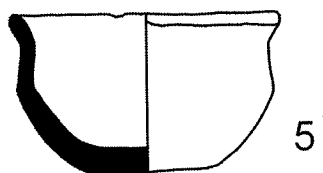
2



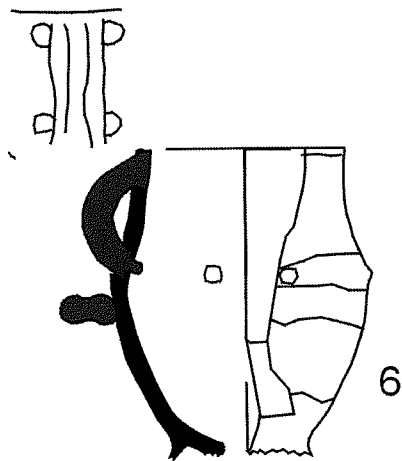
3



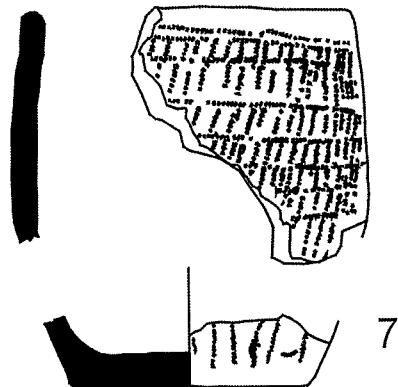
4



5



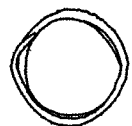
6



7



8



9

Fig. 9 - Le mobilier. Vases 1 à 7 et les deux anneaux en bronze.

dépôt d'un autre cadavre. Un métapode de jeune bovidé était placé contre le coffre, à l'extérieur, au nord-est, à proximité du coffre S1.

Sous cet aménagement, de nouveaux documents nous sont parvenus lors de l'exploration du remplissage du puits : un fragment proximal d'humérus droit, un fragment d'os pariétal et, pour la céramique, des tessons infiltrés appartenant aux vases 1, 2 et 7 (fig. 9, n° 7).

7. RECRUTEMENT ET MODE DE DÉPÔT

L'examen initial des vestiges osseux prélevés par les spéléologues suggérait la présence d'un enfant et d'un adulte, une femme. À l'issue de la campagne 2004, ce N.M.I. avait été revu à la hausse avec deux enfants et deux adultes. L'âge de l'un des enfants était compris entre 5 et 9 ans, l'autre était plus âgé, un adolescent. Les vestiges exhumés en 2005 suggèrent que le meilleur N.M.I. sera fourni sur la base du décompte et de l'identification de dents, dont la majorité est issue du secteur S5. Les individus sont loin d'être complets. Les conditions de conservation semblent être responsables de la disparition d'une bonne partie des vestiges squelettiques, mais il ne faut pas exclure des gestes funéraires aboutissant au prélèvement d'ossements (vidange, reprise). La présence d'un très jeune enfant, dont il est difficile pour l'instant de préciser l'âge, est attestée sur la base de deux fragments, du crâne et d'une vertèbre cervicale. Il s'agit d'un sujet périnatal et, tout au plus, d'un nourrisson, d'un âge maximal de 6 mois. Le N.M.I. s'élève ainsi à cinq sujets. L'effectif de cet ensemble funéraire est beaucoup moins élevé que celui de Droundak qui renfermait les vestiges de vingt-trois individus.

En l'absence de connexions anatomiques, il est difficile de se prononcer sur le type de fonctionnement de ce site funéraire. Leur absence ne signifie pas celle de dépôts primaires. À elle seule, la topographie du gouffre peut expliquer toutes les causes de perturbations post-décomposition.

Le fait que nous ayons exhumé les vestiges partiels d'une main gauche, dans le secteur S5, qui avait dû s'infiltrer entre la rampe et la paroi, va dans le sens d'un dépôt primaire.

De la même manière, le dégagement des secteurs S3 et S4 a livré les vestiges d'un enfant dont des os présentent une certaine proximité anatomique, ce qui suggère un dépôt initial du cadavre en haut du gouffre. En S5, il a également été découvert une partie des restes d'un autre enfant, qui appartient notamment au squelette céphalique, mais ce segment peut très bien avoir roulé. Il y a eu dépôt de vestiges sur les deux premières marches et sur la pente. S'agissait-il de cadavres ou bien de restes provenant d'un autre endroit? Il est encore trop tôt pour le préciser.

8. MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE (fig. 9)

La culture matérielle est bien documentée, avec deux anneaux spiralés en bronze, intacts (le mobilier métallique est très rare dans les sépultures du Bronze ancien et moyen des Pyrénées Occidentales), et sept céramiques. Les vases biconiques à fond plat et angulation haute (trois exemplaires, fig. 9, n° 1 à 3) ont une morphologie bien représentée dans les phases anciennes du Bronze ancien : tumulus 2 de Sauvagnon (64) (Seigne 2002), tumulus 13 de Garlin (64) (Blanc *et al.* 2001). Cette forme est placée dans la séquence 1 du groupe du Pont-Long proposée par F. Marembert (Marembert 2000). Pour autant, cette forme perdure à la fin du Bronze ancien/début du Bronze moyen à Apons, dans un niveau daté de 1748 à 1523 BC (Lyon OXA 452 : 3360 ± 55 BP; Dumontier *et al.* 2000) et à la Prédigadère à Castet (Ly 3480 : 3230 ± 100 BP; Barthe *et al.* 1985). Les pichets sont au nombre de deux (fig. 9, n° 4), dont un à fond polypode (fig. 9, n° 6). Ce dernier, monoansé, avec un décor de boutons sur la carène, trouve des correspondances dans le Bronze moyen des Pyrénées Orientales à la grotte de Gaougnas à Cabrespine, dans l'Aude (Guilaine 1972), dans le Quercy avec, notamment, la grotte de la Borie-Basse à Livers-Cazelle dans le Tarn (Thauvin-Boulestin 1998) et en Angoumois à Rancogne (Gomez de Soto 1995). L'encadrement de l'anse par quatre boutons est plus rare. On le retrouve sur un pichet du même type dans la grotte de Gaougnas, mais également en Auvergne, notamment sur une tasse monoansée de Machal à Dallet, dans le Puy-de-Dôme (Loison 2003). Une petite coupe carénée à fond plat, qui se trouvait à l'intérieur du coffre S6, peut être attribuée au Bronze moyen. Elle est très bien représentée des deux côtés des Pyrénées (fig. 9, n° 5). Un vase tonnelet à fond plat, épais, avec un rebord arrondi, a un décor constitué d'impressions au peigne, qui couvre la totalité de la surface du vase (fig. 9, n° 7). Ce décor, qui s'inspire des techniques et du registre Campaniforme, nous a orienté vers les vases associés aux décors barbelés du Languedoc, comme la céramique Bronze ancien à décor épi-campaniforme du Rocher du Causse à Claret, dans l'Hérault (Roux, Escallon 1991). Cependant, des tonnelets décorés sur toute leur hauteur sont présents dans le Bronze moyen en Aragon, avec des décors imprimés et pincés, notamment dans la Cueva Del Moro de Olvena (Rodanes, Ramon 1996), et ce décor d'impressions au peigne se rencontre également en Auvergne, à Chastel-sur-Murat, au Bronze moyen (Vital 2004).

9. DATATIONS ¹⁴C

Le tableau ci-dessous (fig. 10) regroupe les datations obtenues pour l'Homme de Pouey sur sept échantillons osseux, ainsi

que celles réalisées à la suite des fouilles de Droundak à Sainte-Engrâce et d'Apons à Sarrance (Pyrénées-Atlantiques), et les données provenant d'autres grottes sépulcrales d'altitude.

Un seul individu, un adolescent, fournit une datation centrée sur le xvi^e siècle, proche de l'utilisation sépulcrale de la grotte d'Apons à Sarrance. Les datations les plus hautes sont fournies par la faune, y compris lorsqu'elle est associée à un prélèvement humain en S1 avec un écart important, ce qui nous incite à supposer un problème d'ordre méthodologique pour les résultats obtenus sur os animal. Pour les autres échantillons, une utilisation funéraire au Bronze moyen peut être établie sur la base des résultats centrés sur les xv^e et xiv^e siècles.

10. CONCLUSION

Les apports de la grotte de l'Homme de Pouey s'avèrent particulièrement importants, tant au niveau des populations en déplacement, analysées à travers le recrutement, que des structures associées, dont certaines témoignent de cérémonies secondaires. De plus, la culture matérielle, bien documentée, associée à une série de datations absolues, permet d'enrichir et de préciser les mobiliers du Bronze moyen.

Le nombre minimal de sujets est de cinq. Il se décompose en deux adultes, dont une femme, deux enfants et un très jeune sujet. L'âge de l'un des enfants est compris entre 5 et 9 ans, l'autre est plus âgé, il s'agit d'un adolescent. La présence d'un très

jeune enfant est attestée. Les individus sont loin d'être complets. Les conditions de conservation semblent être responsables de la disparition d'une bonne partie des vestiges squelettiques, mais il ne faut pas exclure des gestes funéraires aboutissant au prélèvement d'ossements (vidange, reprise).

Il semble que la partie basse de la cavité n'ait pas été réservée à des dépôts initiaux, mais à des cérémonies secondaires (aménagements de S6 et S1 sud). L'association de vestiges humains et animaux est tout à fait exceptionnelle et suggère que ces sépultures n'ont peut-être pas été uniquement visitées pour installer de nouveaux défunts. L'aménagement S6 a été protégé à l'aide d'une grande dalle (coffre avec offrandes déposées dans une coupe). On peut le comparer à celui qui a été opéré sur la paroi opposée (secteur S1 sud), composé de deux vases qui contenaient également un remplissage organique. Ces vases avaient été posés dans un espace naturellement protégé. Cependant, si des os reposaient à proximité, leur association, en absence de contact direct, n'a pas pu être prouvée. Sous ce dépôt, plusieurs petites dalles se trouvaient en position subhorizontale et semblaient former une petite plate-forme décimétrique. À l'intérieur de l'espace, entre dalle et niche, un anneau spiralé en bronze avait été déposé. Les autres aménagements se composent de deux marches et d'une rampe. Sur la première marche, la plus large, qui fait la relation entre l'intérieur et l'extérieur, a été déposée une céramique. Ce geste a dû être effectué à la fin de l'utilisation funéraire, car la poterie se situe dans le passage. La seconde, construite avec moins de soins, aboutit à une structure tout à fait particulière, une rampe composée de deux fragments de grosses dalles et que nous supposons être destinées à la descente vers le fond du gouffre. En trois années consécutives, nous avons eu l'opportunité d'explorer des cavités sépulcrales de moyenne montagne, celle de Droundak (Dumontier *et al.* 2003; Courtaud *et al.* 2006) et celle-ci. Ces deux sites archéologiques présentent des similitudes

Échantillons		Datat. Non Calibrée		Calibration à 2 sigma (95,4 %)			
		BP	1 sigma	BC	soit	2 sigma	
Homme de Pouey							
Erl-8749	S1 Rt faune	3588	± 48	2043	1867	1955	± 88
Erl-8750	S4 R1 enfant	3115	± 45	1464	1289	1376	± 87,5
Erl-8751	S5 R3 adulte	3171	± 47	1531	1372	1451	± 79,5
Erl-8752	S6 R1 adulte	3046	± 46	1419	1193	1306	± 113
Erl-9623	S1NR224 ado	3315	± 42	1691	1500	1595	± 95,5
Erl-9624	S1SR15 adulte	3031	± 41	1408	1192	1300	± 108
Erl-9625	S6 R1 5 faune	3427	± 44	1831	1628	1729	± 101,5
Droundak							
Erl-6945	C-C4-489	3684	± 53	2203	1917	2060	± 143
Erl-6946	D-C3-30	3166	± 48	1524	1370	1447	± 77
Erl-6947	A-C3-R4-3	3718	± 50	2208	2007	2107,7	± 100,5
Erl-6948	B-C1-T	3272	± 60	1686	1429	1557,5	± 128,5
Autres cavités							
Ly-3246	Cézy	3720	± 100	2455	1785	2120	± 335
Ly-3480	Prédigadère	3230	± 100	1724	1257	1490	± 233,5
Ly-OXA 452	Apons	3360	± 55	1748	1523	1635	± 112,5

Fig. 10 - Tableau regroupant les datations de l'Homme de Pouey, de Droundak et de trois autres cavités.

quant à leur nature, leur altitude, leurs périodes d'utilisation et leur contenu. Elles ont été utilisées pendant les Âges du Bronze ancien et moyen. En outre, elles devaient être en relation avec un habitat saisonnier, ce qui fait tout leur intérêt pour l'approche de l'agro-pastoralisme en milieu montagnard. L'étude de la composition de la population inhumée de Droundak a livré des résultats tout à fait intéressants. L'effectif de cette population s'élève à vingt-trois, dont quatorze individus immatures et neuf adultes. Le schéma de mortalité de la population de Droundak correspond tout à fait à celui d'une mortalité naturelle pour une espérance de vie à la naissance de l'ordre de 30 ans. Aucun déficit n'a été observé, notamment chez les individus les plus jeunes, ce qui reste tout à fait inhabituel. Nous sommes donc arrivés à la conclusion que tous les membres du groupe humain, quel que soit leur âge, peut-être à l'exception des plus âgés, étaient concernés par le déplacement saisonnier.

Pour l'Homme de Pouey, le faible effectif n'autorise pas une exploitation aussi développée du recrutement. Avec un N.M.I. de cinq, dont deux enfants, un adolescent et deux adultes, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la population inhumée et,

par extension, la population vivante, comprenaient des enfants et des adultes des deux sexes.

Les études en cours de réalisation concernent une recherche de l'origine des argiles du mobilier céramique (F. Convertini, Inrap, ESEP, UMR 6636), l'analyse archéométrique des anneaux spiralés (M. Pernot, CRP2A, IRAMAT, UMR 5060), celle des offrandes déposées dans les vases (analyses des dépôts organiques effectuées par M. Regert, LC2RMF, UMR 171), ceci conjointement à l'analyse pollinique qui sera réalisée par Bui Thi Mai et M. Girard (CEPAM, CNRS).

AUTEURS

Patrice Courtaud - LAPP-PACEA, Avenue des Faculté, 33405 Talence Cedex.
Courriel : p.courtaud@anthropologie.u-bordeaux1.fr

Patrice Dumontier - GAPO, 4 rue A. Peyre, 64400 Oloron-Sainte-Marie.
Courriel : patrice.dumontier@wanadoo.fr

BIBLIOGRAPHIE

BARTHE J.M., MARSAN G., VALICOURT E. de 1985. La grotte de la Prédigadère à Castet (P-A), Pau. *Archéologie des Pyrénées Occidentales* 5, p. 259-261.

BLANC C., VALICOURT E. de 1987. Pré-inventaire des grottes sépulcrales des Pyrénées Atlantiques (1ère partie : Le Béarn). Les hommes et leurs sépultures. *Archéologie des Pyrénées Occidentales* 7, p. 163-168.

BLANC C., ETCHECOPAR D., TORT M. 2001. Le tumulus de Garlin T13 (Pyrénées-Atlantiques). *Munibe* 53, p. 87-99.

CHAMBON Ph. 2003. *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*. Paris : CNRS. 395 p. (*Gallia Préhistoire*. Suppl. ; 35).

COURTAUD P., JANIN T. 1994. La grotte sépulcrale du Rec d'Aigue Rouge (Saint-Pons de Thomières). *Gallia Préhistoire* 36, p. 329-356.

COURTAUD P., DUMONTIER P., ARMAND D., FERRIER C., HILD G. 2006. La grotte sépulcrale de Droundak. Note préliminaire. In FOUËRÉ P., CHEVILLOT Chr., COURTAUD P. et al. (coord.). *Paysages et peuplements : aspects culturels et chronologiques en France méridionale : actualité de la recherche*. Actes des 6^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Périgueux, octobre 2004. Périgueux : ADRAHP : PSO, p. 191-209. (*Préhistoire du Sud-Ouest*. Suppl. ; 11).

DOROT T., BLANC C. 1987. Résultats de la fouille du cercle de pierres du lac Roumassot (Laruns, P.-A.). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes* 16, p. 21-28.

DUMONTIER P., COURTAUD P., FERRIER C. 2000. La grotte d'Apons à Sarrañce, Pyrénées-Atlantiques. Les occupations humaines du Néolithique et de l'Âge du Bronze. In LEDUC M., VALDEVIRON N., VAQUER J. (dir.). *Sociétés et espaces : rencontres méridionales de préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998*. Toulouse : Archives d'écologie préhistorique, p. 433-440.

DUMONTIER P., COURTAUD P., FERRIER C. 2003. La grotte plurielle de Droundak (Sainte-Engrâce, 64). Rapport de fouille programmée, Service régional de l'Archéologie, Bordeaux, p. 150-151.

FERRIER J. 1942. Une sépulture originale. *Bulletin de la Société préhistorique française* 39, p. 209-213.

GOMEZ DE SOTO J. 1995. *Le Bronze moyen en Occident : la culture des Duffaits et la civilisation des tumulus*. Paris : Picard. 375 p.

GUILAINE J. 1972. *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Paris : Klincksieck. 460 p. (Mémoires de la Société préhistorique française ; 9).

JALUT G., ANDRIEU V., DELIBRIAS G., FONTUGNE M., PAGES P. 1988. Paléoenvironment of the valley of Ossau (Western French Pyrénées) during the last 27000 years. *Pollen et Spores* 30/3-4, p. 357-394.

LOISON G. 2003. *L'Âge du Bronze ancien en Auvergne*. Toulouse : École des hautes études en sciences sociales. 156 p. (Archives d'écologie préhistorique ; 14).

MAREMBERT F. 2000. Un faciès original : le groupe du Pont-Long au cours des phases anciennes de l'Âge du Bronze dans les

Pyrénées Occidentales. *Bulletin de la Société préhistorique française* 97/4, p. 521-538.

RODANES J.M., RAMON N. 1996. Cerámica de la Edad del Bronce de la cueva del Moro de Olvena, Huesca. *Bolskan* 13, p. 39-131.

ROUX J.-C., ESCALLON G. 1991. L'éperon barré chalcolithique du Rocher du Causse. Bilan des recherches 1986-1989. In *Le Chalcolithique en Languedoc : ses relations extra-régionales : colloque international hommage au Dr Jean Arnal, Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault), 20/22 septembre 1990*. Lattes : Fédération archéologique de l'Hérault, p. 141-146.

SEIGNE J. 2002. Fouille de sauvetage du tumulus 2 de Sauvagnon (P.A.), Pau. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes* 21, p. 7-22.

SÉRONIE-VIVIEN R. 1982. La céramique de la grotte sépulcrale du Cézy. In *L'Âge des métaux en Béarn : données des travaux récents de prospections et fouilles de protohistoire régionale : catalogue de l'exposition présentée au Comité d'établissement de Lacq de la SNEA(P) de Lacq du 15 au 19 novembre 1982, Bibliothèque municipale de Pau, du 22 novembre 1982 au 5 janvier 1983*. Pau : Bibliothèque municipale, p. 64-67. (Cahiers du Groupe archéologique des Pyrénées occidentales ; 2).

THAUVIN-BOULESTIN E. 1998. *Le Bronze ancien et moyen des Grands Causses et des Causses du Quercy*. Cressensac : Préhistoire quercynoise ; Paris : Éd. du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. 506 p. (Documents préhistoriques ; 11).

VITAL J. 2004. L'Âge du Bronze moyen sur le roc de Chastel-sur-Murat. *Revue de la Haute-Auvergne* 66, p. 299-316.